

attirent vos regards. La première vous apprend que cet endroit a été choisi par Champlain et nommé "Place Royale" en 1611. Aussitôt votre mémoire se met en travail, vous rappelle ce qu'a été le fondateur de Québec, le père de la Nouvelle-France, ses travaux pour asseoir la colonie naissante, les luttes contre les Iroquois pour soutenir ses alliés les Algonquins et les Hurons ; ses nombreux voyages en France pour plaider la cause du Canada, le siège de Québec, et la prise de cette ville par les frères Kertk en 1629. La Nouvelle-France passant une première fois au pouvoir de l'Angleterre est rendue trois ans plus tard à la mère patrie. Champlain reparait en 1632 sur nos rivages avec le titre de gouverneur-général. Vous admirez les qualités de l'esprit, du cœur et de la volonté de cet homme de génie, qui comprit que la force et la grandeur de la France étaient attachées au développement des colonies. Ce nouvel Abraham, à la voix de Dieu, avait tout abandonné pour venir fonder sur les bords du Saint-Laurent une nouvelle terre promise où son esprit de foi faisait fleurir le catholicisme et répandait le règne du Christ au milieu des tribus indigènes. Sa foi, sa charité, son zèle en font un saint devant Dieu et même devant les hommes, qui ne se consoleront point de sa mort, arrivée en 1635, le jour de la naissance du Christ.

La deuxième tablette nous rappelle que les fondateurs de Ville-Marie, commandés par Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, ont débarqué près de ce site, le dix-huitième jour de mai 1642. Leur premier acte a été un service religieux. Dans quelques jours il y aura donc deux cinquante ans que Montréal, mieux nommé Ville-Marie, voyait arriver ses premiers habitants stables. Si Québec a eu l'honneur d'avoir pour fondateur un grand chrétien, Montréal n'a rien à lui envier sous ce rapport. C'est une gloire pour nos deux grandes villes de devoir leur origine à des hommes qui ont voulu donner à leurs entreprises et à leurs travaux une fin qui n'est pas de la terre. Bientôt la statue de Maisonneuve s'élèvera sur une de nos places publiques et attestera la reconnaissance des citoyens envers le fondateur de leur cité.